

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles

Examen professionnel supérieur (EPS)

03. - 07.02.2025

Délais

EPS Experte / expert en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles avec diplôme fédéral

Orientations BV, O+M, AVJ

Table des matières

1.	Inscription / avant l'examen.....	1
2.	Examen professionnel fédéral supérieur EPS.....	3
3.	Après l'examen.....	3

1. Inscription / avant l'examen

Objet	Exigences selon le règlement d'examen / les directives		Délai
Publication au plus tard le vendredi, 02.08.2024 sur le site Internet de l'UCBA En plus par e-mail aux participants des spécialisations	au moins 6 mois avant le début de l'examen	<input type="checkbox"/>	02.08.2024
Travail de diplôme : Envoyer le titre, le sujet et la problématique centrale du mardi, 02.07.2024 jusqu'au vendredi 02.08.2024.	à remettre au plus tôt 7 mois et au plus tard 6 mois avant le début de l'examen	<input type="checkbox"/>	02.07.2024 02.08.2024

Objet	Exigences selon le règlement d'examen / les directives		Délai
Autorisation relative au titre, au sujet et à la problématique centrale du travail de diplôme jusqu'au lundi, 02.09.2024.	décision communiquée jusqu'à 5 mois avant le début de l'examen au plus tard	<input type="checkbox"/>	02.09.2024
<p>Délai d'inscription : lundi, 02.09.2024</p> <p>Les documents suivants doivent être joints à la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Curriculum vitae complet - Copie d'une pièce de légitimation officielle - Copie du brevet, diplôme, certificat de capacité ou diplôme d'une haute école requis pour l'admission conformément au ch. 3.31 du règlement d'examen ou attestation d'équivalence de la commission chargée de l'assurance qualité (Commission AQ REA) - Copies des certificats et/ou certificats intermédiaires prouvant la pratique professionnelle requise pour l'admission à l'examen conformément au ch. 3.31 du règlement d'examen 		<input type="checkbox"/>	02.09.2024
<p>Décision relative à l'admission, par écrit (courrier recommandé), jusqu'au vendredi, 01.11.2024</p> <p>Facture pour la taxe d'examen en même temps que l'admission; délai 30 jours</p>	au moins 3 mois avant le début de l'examen final	<input type="checkbox"/>	01.11.2024
Convocation à l'examen / plan d'examen / aide-mémoire y compris les informations sur les experts le lundi, 02.12.2024	au moins 2 mois avant le début de l'examen final	<input type="checkbox"/>	02.12.2024
Remise du travail de diplôme en triple exemplaire, sous forme papier et électronique, plus résumé : au plus tard jusqu'au jeudi, 02.01.2025	au plus tard 1 mois avant le début de l'examen final	<input type="checkbox"/>	02.01.2025

Objet	Exigences selon le règlement d'examen / les directives		Délai
Annoncer la séquence pratique : les candidates / candidats communiquent au secrétariat Commission de qualité la date de leur séquence pratique. Mise en œuvre au plus tôt le 03.12.2024, au plus tard le 31.12.2024	au moins 1 mois avant qu'elle ait lieu		individuel
Remettre le film relatif à la séquence pratique avec la documentation correspondante jusqu'au jeudi, 02.01.2025 au plus tard.	au plus tard 1 mois avant le début de l'examen final	<input type="checkbox"/>	02.01.2025

2. Examen professionnel fédéral supérieur EPS

Du lundi, 03.02.2025 au vendredi, 07.02.2025. Les dates et horaires vous concernant vous seront communiqués avec la convocation.

3. Après l'examen

Séance d'attribution des notes de la commission d'assurance qualité	<input type="checkbox"/>	24.02.2025
Décision écrite (résultat de l'examen et certificat)	<input type="checkbox"/>	28.02.2025
Cérémonie de remise des diplômes	<input type="checkbox"/>	05.06.2025
Envoi des diplômes aux candidates / candidats qui n'assistent pas à la cérémonie de remise des diplômes	<input type="checkbox"/>	20.06.2025